



VII. QUELQUES RÉFLEXIONS À TITRE DE CONCLUSION

Le grand défi pour le gouvernement est de mener une politique commerciale cohérente et de faire valoir ses priorités afin de répondre aux attentes et aux besoins des Canadiens, dans un environnement international complexe et évolutif.

En résumé, la politique commerciale du Canada vise à atteindre les résultats suivants :

- renforcer la relation Canada/États-Unis;
- exploiter de nouveaux débouchés et élaborer de meilleures règles grâce aux négociations bilatérales et à celles de l'OMC et de la ZLEA;
- continuer à promouvoir le Canada comme destination de choix pour les investisseurs;
- bâtir un consensus national sur les questions de nature commerciale;
- participer activement à des programmes destinés à promouvoir le développement durable sous toutes ses facettes.

Il ne suffit pas d'avoir des intentions louables; le gouvernement veut également élaborer sa politique en vertu des critères suivants :

- La **transparence**, ce qui implique de prendre le temps d'expliquer l'action gouvernementale et ses raisons;
- La **mobilisation** via la consultation, ce qui signifie s'assurer que les Canadiens savent ce qui se passe et qu'ils peuvent soumettre leurs idées sur la politique commerciale.

La politique commerciale du Canada est dans une phase de consolidation. Le gouvernement a déjà changé la manière de conduire sa politique, en mettant toujours et encore l'accent sur la transparence et la mobilisation. Le débat de société sur les répercussions nationales et internationales des choix lors